

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 36 (1989)
Heft: 3

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temps de la réflexion

C'est vrai que les femmes sont les bienvenues dans la protection civile! Oui, nous avons besoin d'elles pour augmenter l'effectif des membres de la PCi. On pensait pouvoir incorporer 100 000 femmes et nous n'en comptons que 20 000! Pourquoi? Nombre d'entre elles répondraient affirmativement, en cas de pépin, si on leur demandait de rejoindre les rangs de la protection civile, car plusieurs services sont conçus pour les femmes également. On peut citer à cet égard le service sanitaire, les transmissions, l'organisme d'abri, etc. Mais sont-elles toujours bien renseignées sur les possibilités qui leur sont offertes? Il existe des brochures extrêmement bien faites, distribuées par l'Office fédéral de la protection civile. Mais qui va les remettre aux femmes?

Par Micheline Pilet-Quendoz

Dans des localités de grande ou de moyenne importance, l'information est bien conçue: des réunions d'orientation sont soigneusement préparées, des cadres mis à disposition pour mieux in-

former et la prospection sans cesse renouvelée. Ailleurs par contre les chefs locaux ne peuvent compter que sur les membres obligatoirement incorporés. Ils ne prennent pas la peine d'exploiter le volontariat. N'oublions pas qu'une réserve énorme est à portée de notre main. Qu'attendons-nous pour la mobiliser?

Compte tenu de son foyer, toute femme doit s'organiser pendant les jours où elle sert dans la protection civile. Cependant la chose est possible, sans trop de problèmes, même si les enfants sont encore en bas âge. Mais connaissent-elles toutes les possibilités d'incorporation?

Si la femme s'intéresse encore de plus près à la protection civile et qu'elle désire se vouer à l'instruction – surtout si elle a du temps à disposition, par exemple parce que ses enfants sont devenus relativement indépendants – il lui sera difficile de percer dans sa fonction d'instructeur à temps partiel.

Quant à la femme au foyer, n'ayant plus d'enfant à charge, elle n'a droit pour tout salaire qu'à son indemnité de fonction et à son allocation versée par

la caisse de compensation (en tant que ménagère)! C'est là que le bât blesse, car pour plus de huit heures d'activité par jour, au niveau de l'instruction, elle ne reçoit que Fr. 78.–. On imagine d'ici quel est son salaire horaire! Quand on pense qu'une employée de maison touche entre 12 et 18 francs de l'heure. Cette instructrice à temps partiel donne la même instruction qu'un professionnel, dans son domaine propre, mais n'est pas du tout mise sur un pied d'égalité au niveau du traitement.

Heureusement, bien des cantons ont mis un terme à cette situation, en considérant les instructeurs à temps partiel comme indispensables. Dès lors les femmes qui ne touchent que l'allocation de ménagère de leur caisse de compensation, reçoivent un supplément de salaire, avant les 40 jours d'allocations auxquels elles ont droit. Elles obtiennent ainsi un revenu plus correct.

D'autres cantons restent à la traîne. Il ne faut donc pas s'étonner si les femmes démissionnent et ne désirent plus assumer cette fonction d'instructeur. Elles aiment leur activité PCi mais doivent reprendre un autre travail, afin de recevoir un traitement décent. Ne dit-on pas «tout travail mérite salaire»? C'est la réflexion que je soumets à votre méditation... ▢

«KOMPA»

das mobile Kompaktarchiv – jede Etage eine Transportkiste – erfüllt Anliegen des Kulturgüterschutzes

Das «KOMPA» ermöglicht ein sachgemässes Lagern von Archivalien.

Durch die Aufteilung in eigenständige Transportbehälter kann das System kurzfristig evakuiert werden.

Das «KOMPA» ist geeignet für alle Archive (Staats-, Gemeinde-, Pfarrarchive, Bibliotheken und Museen), besonders dort, wo der Schutz von Kulturgütern im Vordergrund steht.

Abmessungen:

5mal 80 × 38 × 38 cm

Material: Tanne gehobelt, unbehandelt

Beschläge: Stahl verzinkt

Leergewicht: 6 kg pro Behälter

1 Versandkarton enthält

1 Regal, bestehend aus 5

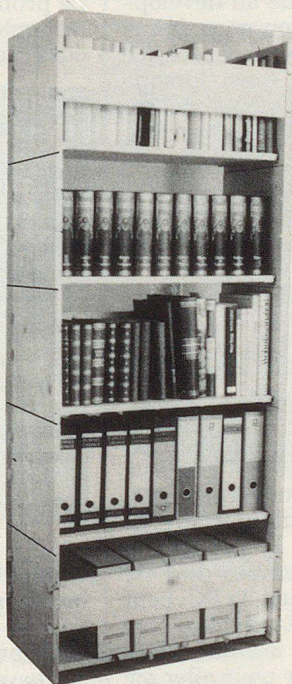
Transportbehältern.

Aussenmasse der Verpackung:

L/B/H: 84 × 40 × 26 cm

Preis pro Versandkarton ab

Werk: Fr. 370.– inkl. WUST



Hersteller:

Kistenfabrik Zug AG

6300 Zug, Telefon 042.31.33.55

Lieferbar: ab Frühjahr 1989

NEUKOM

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA

8340 Hinwil-Hadlikon

Téléphone 01/938 01 01

Equipement d'abris

- Lits pour abris privés
- Lits pour personnel
- Casiers à effets
- WC à sec
- Séparations de toilettes
- Séparations de caves transformables en lits
- Etagères/Ryonnages
- Entretien d'abris

«Exposition permanente»

Autier Abri Service

2, route des Ravières

1258 Perly GE

Téléphone 022 771 19 50

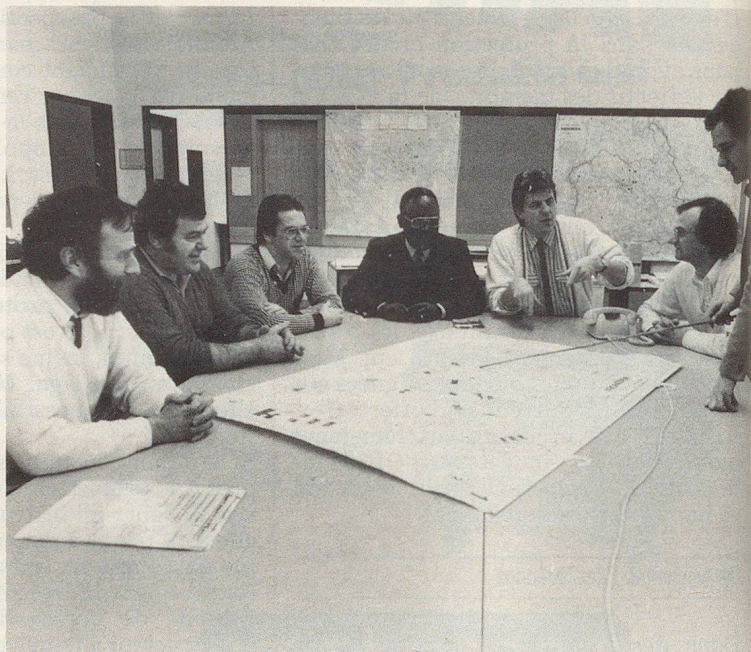
Regard d'un Africain sur la PCi

mpl. Le colonel Jean-Pierre Dumont est commandant du groupement national des sapeurs pompiers sénégalais. Membre de l'OIPC (Organisation internationale de la protection civile) depuis un an, il s'est rendu à Schwarzenbourg (Centre fédéral de formation PCi) en tant qu'observateur. Il s'agissait d'évaluer l'intérêt pour les responsables d'un pays du tiers monde de suivre un certain nombre de cours de chef local. Sa conclusion? «Il faut toujours faire la politique de ses moyens.»

▲ Parlez-nous des sapeurs pompiers de votre pays.

Créés en 1951 et organisés sur le mode de la brigade des sapeurs pompiers de Paris, ce sont des militaires. Je dispose de 1400 hommes répartis en neuf compagnies couvrant tout le territoire et effectuant des actions telles que la protection des biens et le secours aux victimes. Ce qui nous conduit à intervenir environ 30000 fois dans l'année. Mais nous n'agissons pas pour des inondations ou lorsqu'un chat est resté dans un arbre! Je dispose d'un matériel identique à celui des occidentaux et j'utilise les mêmes techniques. Les incendies font beaucoup de ravages chez nous, surtout dans les marchés. En 1988, il a fallu neuf heures de bataille avec quatre grosses lances et cinq petites pour en éteindre un. Compte tenu du fait que nous sommes au Sahel, l'eau ne court pas les rues. C'est pour cela que j'utilise des gros porteurs de 8000 et 15000 litres. Nous n'intervenons pratiquement pas dans les industries. D'abord ce ne sont pas de grandes industries et puis la prévention fonctionne plutôt bien. Les gens ne sont pas fous! Comme le système d'assurances est très mal fait...

Instruction en liaison avec le plan d'attribution.



▲ Connaissez-vous des problèmes de maintenance?

Il est évident que nous faisons des prouesses. Je pars du principe qu'étant donné que nous sommes pauvres mais expérimentés, c'est par notre savoir-faire que j'encouragerais les pays donateurs à nous aider de plus en plus. Souvent le problème de l'aide au développement vient du fait qu'on nous donne du matériel qui n'est plus en service dans le pays donateur. Ainsi lorsque surgit un problème, les pièces de rechange ne suivent pas. Pour éviter cela, j'ai toujours pris pour cinq ans de pièces de rechange dès le départ. Je demande au constructeur de me dire ce qu'il me propose, puis je modifie sa liste connaissant mieux le terrain que lui.

▲ Que pensez-vous de la protection civile telle qu'elle est conçue en Suisse?

Elle est formidable! J'y vois une volonté d'organisation qui n'est pas à la portée de tous les gouvernements! D'autre part, en tant que militaire, je peux vous dire que si la population n'entrave pas les manœuvres de l'armée par son exode habituel, la PCi peut se révéler très efficace. Et de plus, si je sais que ma famille est à l'abri, alors j'aurai le cœur plus léger pour aller me battre. Mais il y a aussi le revers de la médaille: les rapports humains. Il faudra compter avec la claustrophobie, avec des rapports de force, bref des problèmes imprévus peuvent surgir.

▲ La protection civile existe-t-elle au Sénégal?

Nous avons bien des textes, mais ils sont flous et ne concernent que la gestion des catastrophes. Pour l'instant, les tâches de la PCi sont exercées par l'armée, la gendarmerie, les sapeurs pompiers et les services communaux. Le problème de la guerre et des risques technologiques n'est pas pris en compte chez nous. Notre principal problème

Portrait du colonel Dumont

Né à Rufisque (à 25 km au sud de Dakar) le 14 décembre 1938. Marié, quatre enfants, dont deux font des études en France. Entré dans l'armée en 1960 pour ne plus la quitter, il a suivi plusieurs écoles du génie, dont celle d'Angers en 1963, et des stages de formation au sein de l'armée britannique puis américaine en 1965. Il fut également commandant d'un lycée militaire au Sénégal de 1976 à 1980. Nommé en 1984 directeur du matériel des armées, il fut ensuite adjoint logistique au sous-chef d'état-major général et finalement chef des sapeurs pompiers de son pays.

restant celui de la faim, il est hors de question de construire des abris. On ne va pas faire comme dans ce kolkhoze russe où un commissaire politique dit à ses paysans: «Messieurs, vous avez des moissonneuses-batteuses, vous avez des tracteurs et des charrettes, et vous demandez des chaussures!»

▲ Que retirez-vous de l'enseignement suivi à Schwarzenbourg?

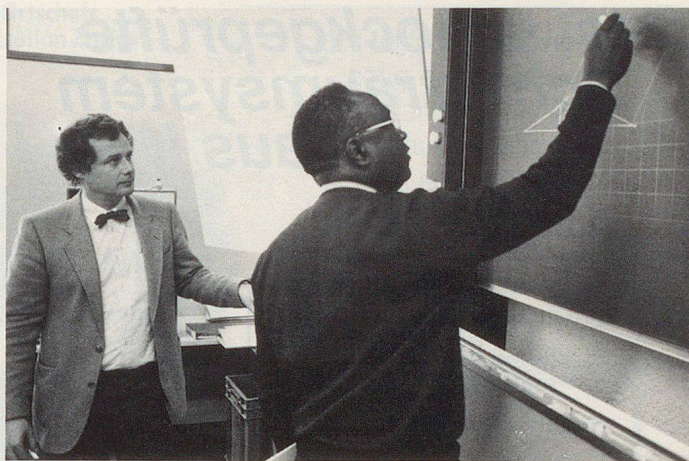
Information des participants sur la base de la documentation de l'OFPC.

Le cour de chef local m'a donné une nouvelle méthode d'approche de l'organisation d'une protection civile. Pour l'instant au Sénégal, on ne sait pas qui intervient, à quel moment et avec quels moyens? Ce que j'ai appris ici va m'être utile pour le Plan ORSEC que je dois organiser. Votre mise sur pied par palier nous intéresse également, bien que nous l'utilisions déjà en partie. Je vais examiner les modifications à apporter à nos textes.

▲ Pensez-vous que notre modèle de la PCi pourrait être adapté à votre pays?

«Il y a plusieurs problèmes. D'une part le système de milice: chez nous, il n'existe pas, ce sont des professionnels. D'autre part, lié au précédent, le problème de la mixité des classes sociales. Croyez-vous que l'ont peut mélanger le médecin, le menuisier et l'ouvrier? Dans notre société d'élitisme? Je ne le crois pas. Enfin, la nappe phréatique à Dakar est juste à un mètre de profondeur. Alors je ne vois pas où faire des abris!

On aborde les problèmes ensemble: L'instructeur de l'OFPC Pascal Ter, également titulaire d'un brevet de capitaine au long cours, avec son hôte, le colonel Jean-Pierre Dumont, venu du Sénégal.



▲ Quelle sera alors la conclusion du rapport que vous allez remettre prochainement à l'OIPC?

Une chose m'apparaît certaine: quelques jours passés à Schwarzenbourg ne suffisent pas à une bonne connaissance de votre système. Pour être réellement efficace, il faudrait avoir passé aupara-

vant un certain temps au sein d'une commune pour y voir l'organisation de base. Les membres de L'OIPC jugeront. Par ailleurs, nos intérêts ne sont pas toujours les mêmes. Certains pays connaissent des risques de guerre plus réels.

(Photos: A. Roulier)

hegner

zivilschutz protection civile



Verlangen Sie detaillierte Unterlagen und unsere unverbindliche Offerte.

Das BZS-geprüfte Einrichtungsprogramm für höchste Ansprüche:

- Elementsystem mit schraubenloser Montage
- Extrastarke Ausführung (40-mm-Stahlrohr)
- Grosses Zubehör-Programm
- Hoher Nutzungswert in Friedenszeiten

J. Hegner AG Telefon 055/64 51 91
CH-8854 Galgenen Telefax 055/64 40 44

Zur kompletten Schutzraum-Ausrüstung gehört ein Trocken-WC. Eines von Utz!

Erstens entspricht dieses Trocken-WC vollumfänglich den Anforderungen des Bundesamtes für Zivilschutz.

Und zweitens steht das System bereits vieltausendfach im praktischen Einsatz.

UTZ – Beweis für richtige Wahl!



Gutschein für

Info-Unterlagen

Name _____

Adresse _____

PLZ/Ort _____



zs

Bitte einsenden an
GEORG UTZ AG – 5620 Bremgarten
Telefon 057 / 31 12 20